



RENTRÉE 2023/2024

INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE

**1^{ère} demande ou renouvellement
à partir du mardi 27 juin**

*Le transport scolaire ARCHE Agglo est accessible aux élèves
habitant et scolarisés sur les 41 communes du territoire.*

www.archeagglo.fr/transport-scolaire

D'ARDECHE EN HERITAGE

ARCHE
Agglo



En ligne sur www.archeagglo.fr/transport-scolaire



Par courrier

en envoyant le formulaire téléchargeable sur www.archeagglo.fr/transport-scolaire et disponible dans les établissements scolaires



À l'accueil ARCHE Agglo

3 rue des Condamines, CS 9602 - 07300 Mauves

Le mardi de 14h à 17h

Le mercredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h45

Le jeudi de 9h à 12h

Inscription nécessaire pour toute obtention d'une carte de transport scolaire 2023/2024, même si déjà inscrit en 2022/2023.

Elle est obligatoire et permet la couverture des élèves par les assurances en cas d'accident.

Le titre de transport (carte ou titre provisoire) doit être présenté à chaque montée dans le véhicule.

La carte de transport scolaire sera distribuée dans l'établissement de votre enfant courant septembre.

www.archeagglo.fr/transport-scolaire

transport-scolaire@archeagglo.fr

04 75 45 45 91

LUNDI-MARDI · 14 H - 17 H

JEUDI-VENDREDI · 9 H - 12 H

MERCREDI · 8 H 45-12 H 15 ET 13 H 30-16 H 45

D'ARDECHE EN HERMITAGE

